



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés



N° 009

Décembre

2023

ISSN



Presse Universitaire de Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



Photo de couverture: Situation topographique et illustration de ravinement, village de Hamdara (Zinder)

BADAMASSI MALAM ABDOU M., juillet 2022

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

N° 009

ISSN



1859-5146

DECEMBRE 2023

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures: ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux: ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement
Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés

DIRECTEURS DE PUBLICATION

Directeur de publication : Pr AMADOU Boureima

Directeur Adjoint de publication : Pr YAMBA Boubacar

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

COMITE DE REDACTION

Rédacteur en chef : Pr WAZIRI MATO Maman

Rédacteur en chef Adjoint : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha(MA), Dr ALI Nouhou(MA).

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :

Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

BP: 418 Niamey - NIGER. **Email:** revueeds@gmail.com

© Copyright : Revue EDS, 2023

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. OUMAROU Amadou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

LA RENAISSANCE DES PLANTATIONS DE CACAOYERS AUX COTES DES ANACARDIERS DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ASSUEFRY (NORD-EST DE LA COTE D'IVOIRE) _____	8
<i>KOFFI Yao Jean Julius⁽¹⁾</i>	
BARRAGE DE DIAMA, ACCES AUX RESSOURCES, MIGRATIONS DE RETOUR ET CONFLITS : ETUDE DE CAS DES COMMUNES DE DIAMA ET DE RICHARD-TOLL (SENEGAL) _____	33
<i>MBALLO Coly^{(1)*} et SOW Papa⁽²⁾</i>	
DÉGRADATION DES ROUTES ET SOUTENABILITÉ DES MOBILITÉS VILLES-CAMPAGNES DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO - TSANAGA (CAMEROUN) _____	56
<i>ATANGANA BAMELA Hyacinthe⁽¹⁾</i>	
GOVERNANCE ET CRISE DU SOUS-SECTEUR DU TRANSPORT URBAIN À L'OUEST-CAMEROUN _____	71
<i>ATANGANA BAMELA Hyacinthe^{(1)*} et ELONG NGANDO EPOSSY Marthe Aimée⁽²⁾</i>	
URBANISATION ET CONNECTIVITE DES VILLES DANS LA REGION DE L'OUEST, CAMEROUN _____	85
<i>AKOKE ABEM David Xavier^{(1)*}, LABE SADJO Solange⁽²⁾ et ATANGANA BAMELA Hyacinthe⁽³⁾</i>	
LES STRATEGIES D'INSERTION DES REFUGIES MALIENS DANS LA VILLE D'AYOROU _____	100
<i>Abdoulaye Boureima Hassane⁽¹⁾</i>	
CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES DES FEMMES EN ÂGE DE PROCREER SUR L'INCOMPATIBILITE FOETO MATERNELLE RHESUS D DANS LA COMMUNE DE MORIBABOUGOU (PERIPHERIQUE DE BAMAKO) _____	113
<i>CISSE Moussa⁽¹⁾, MALAM MAMANE SANI Ibrahim^{(2)*} et TRAORE Anassa⁽³⁾</i>	
STRATEGIES DE LUTTE DES ACTEURS LOCAUX CONTRE L'ENSABLEMENT DES VALLEES A NATRON DANS LA REGION DU LAC A L'OUEST DU TCHAD _____	125
<i>BAYANG Sirbéle^{(1)*} et ISSA JUSTIN Laougué⁽¹⁾</i>	
IMPACTS DES PLUIES EXCEPTIONNELLES SUR LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES : CAS DE LA PLUIE DU 17 JUILLET 2022 DANS LE VILLAGE DE HAMDARA (NIGER) _____	145
<i>BADAMASSI MALAM ABDOU Moutari⁽¹⁾, ABBA Bachir^{(1)*}, MALAM ABDOU Moussa⁽¹⁾ et DJADJI Bagana⁽¹⁾</i>	
CONFLITS FONCIERS A LA PERIPHERIE DU PARC NATIONAL DE WAZA (EXTREME-NORD, CAMEROUN) _____	161
<i>REDASSA HENENE⁽¹⁾, SIRINA^{(2)*} et HOUSSEINI Vincent⁽³⁾</i>	
DEFIS DES BIOTECHNOLOGIES POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN _____	181
<i>DJASRABÉ BONDO^{(1)*} et ALNDINGANGAR DIMNGAR⁽²⁾</i>	
LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) FACE A LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE DES VILLAGES D'ALLAKAYE ET KARKARA DANS LA REGION DE TAHOUA (NIGER) _____	195
<i>AMADOU GOUMANDEY Goumandey⁽¹⁾</i>	
FAISABILITE D'UN AMENDEMENT BIOCHAR DE TIGES DE COTONNIERS DANS LA REGION ADMINISTRATIVE DES HAUTS-BASSINS (BURKINA FASO) _____	207
<i>OUEDRAOGO Wendlassida^{(1)*}, OUEDRAOGO Lucien⁽²⁾ et KAMBIRE Gouroumana⁽³⁾</i>	
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ACTIVITES HUMAINES : QUELS IMPACTS SUR LA MORPHOLOGIE DU FLEUVE LOGONE ? _____	221
<i>DJEMON Model⁽¹⁾</i>	

CHANGEMENT CLIMATIQUE, ACTION PUBLIQUE ET AGRICULTURE : L'INTERVENTION DU PUDC DANS LE VILLAGE DE BOULIERY NDILOFFENE (COMMUNE DE TAÏF) AU SENEGAL _____	234
<i>DIONE Geneviève^{(1)*} et MBALLO Coly⁽²⁾</i>	
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE ET FACTEURS DE DEGRADATION DES FORETS GALERIES DE LA RIVIERE KERAN AU NORD-TOGO _____	247
<i>AKAME Laounta⁽¹⁾</i>	
IMPACT DE LA PRESSION DEMOGRAPHIQUE SUR LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LA COMMUNE D'AGOU 1 (PREFECTURE D'AGOU, REGION DES PLATEAUX) TOGO _____	263
<i>KOUMOI Zakariyao⁽¹⁾</i>	
DIVERSITÉ FLORISTIQUE ET USAGES DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX D'ORIGINE VÉGÉTALE DES LIGNEUX EXPLOITÉS DANS LA COMMUNE DE NGONG (NORD-CAMEROUN) _	278
<i>PEWE Kadyang^{(1)*}, SYLVAIN Aoudou Doua⁽²⁾ et KOSSOUMNA LIBA'A Natali⁽²⁾</i>	
STRATEGIES DE GESTION DES CONFLITS LIES A L'EAU DANS LE PERIMETRE IRRIGUE DE MANDE AU SUD-OUEST DU TCHAD _____	299
<i>ASSOUE Obed^{(1)*} NEINLEMBAYE Trepose⁽²⁾ MADJIDE NDINGATOLOUM Silas⁽³⁾ et DJIMTA Raoul⁽²⁾</i>	
LE MYTHE DES JUMEAUX DANS LES SOCIETES HAOUSSA DU NIGER À TRAVERS L'EXEMPLE DU CANTON DE BABAN TAPKI DE LA REGION DE ZINDER _____	315
<i>ZAKARI Aboubacar⁽¹⁾, SOUMANA Abdoul-Wahab^{(2)*} et HASSANE LAMINOUS Zanguina⁽³⁾</i>	
HISTOIRE DU JUGE CADI EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE _____	331
<i>DJIBO Seybou⁽¹⁾</i>	
LE LEXIQUE DES MESSAGERIES EN TELEPHONIE MOBILE AU NIGER : TYPOLOGIE ET MOTIVATIONS DES CHOIX LEXICAUX _____	350
<i>DAOUDA Hamadou⁽¹⁾</i>	
L'ARTISANAT AGROALIMENTAIRE A L'EPREUVE DE LA RELIGION : COMPRENDRE LA COHABITATION « HEUREUSE » ENTRE CHRETIENS ET MUSULMANS A GUIDER (NORD-CAMEROUN) _____	364
<i>SENG G. Isidor^{(1)*} et OYONO MINLO D. Bastiel⁽²⁾</i>	

CHANGEMENT CLIMATIQUE, ACTION PUBLIQUE ET AGRICULTURE : L'INTERVENTION DU PUDC⁵⁰ DANS LE VILLAGE DE BOULIÉRY NDIOLOFFÈNE (COMMUNE DE TAÏF) AU SENEGAL

DIONE Geneviève^{(1)*} et MBALLO Coly⁽²⁾

(1) UFR des Lettres et Sciences Humaines (LSH), Section de sociologie, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

(2) UFR des Lettres et Sciences Humaines (LSH), Section de géographie, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal.

*Correspondant courriel : dione.genevive@ugb.edu.sn et mballo.coly@ugb.edu.sn

Résumé

Face au contexte critique de changement climatique, le PSE cible prioritairement, dans le cadre de la relance de l'économie nationale, des secteurs à la fois vulnérables et névralgiques tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, entre autres⁵¹. Dans le cadre de l'opérationnalisation de cette vision stratégique, un paquet de projets et programmes a été élaboré dont les plus phares restent le PRACAS, le PUMA, le PUDC, ... Cet article se veut une contribution à l'analyse des impacts du PUDC sur l'activité agricole dans le village de Bouliéry Ndioloffène. La méthodologie est essentiellement qualitative. Les données utilisées sont issues de matériaux discursifs issus d'entrevues individuelles et groupées et d'éléments d'observation directe réalisées entre mars et avril 2021. Les résultats permettent de rendre compte à la fois d'une prise en compte non effective de l'environnement dans l'élaboration et la mise en œuvre du PUDC et d'effets transformateurs du programme sur le secteur de l'Agriculture. Le PUDC, devient ainsi à travers la construction de forages ruraux couplés à des périmètres maraichers, un dispositif de renforcement de l'activité agricole (Bouliéry Ndioloffène) et de résilience des territoires ruraux.

Mots clés : changement climatique, action publique, environnement, agriculture.

⁵⁰ Programme d'Urgence de Développement Communautaire.

⁵¹ Ministère de l'Économie et des Finances, 2014, Document de PSE : Plan d'Actions Prioritaires 2014-2018, 28 pages.

CLIMATE CHANGE, PUBLIC ACTION AND AGRICULTURE: PUDC INTERVENTION IN THE VILLAGE OF BOULIÉRY NDIOLOFFÈNE (COMMUNE OF TAÏF) IN SENEGAL

Abstract

Faced with the critical of climate change, the PSE primarily targets, as part of the recovery of the national economy, sectors that are both vulnerable and key such as agriculture, livestock, fishing, among others. As part of the operationalization of this strategic vision, a package of projects and programs has been developed, the most flagship of which remain PRACAS, PUMA, PUDC, etc. This article is intended to be a contribution to the analysis of the impacts of the PUDC on agriculture activity in the village of Bouliéry Ndioloffène. The methodology is essentially qualitative. The data used comes from discursive materials from individual and group interviews and direct observation elements carried out between March and April 2021. The results make it possible to account for both non-effective consideration of the environment in the development and implementation of the PUDC and transformative effects of the program on the agriculture sector. The PUDC, through the construction of rural boreholes coupled with market gardening areas, thus becomes a system for strengthening agricultural activity (Bouliéry Ndioloffène) and the resilience of rural territories.

Key words: climate change, public action, environment, agriculture.

Introduction

La lutte contre les inégalités socio spatiales est une préoccupation majeure pour tous les États. Mais, au-delà des grandes fractures et discontinuités territoriales, l'évolution climatique et écologique est dramatique (L.A.A. Aguiar, 2009) pour l'Afrique. Cette situation renforce les inégalités sociales entre les zones rurales et urbaines. Ainsi, au Sénégal, le changement climatique risque de compromettre durablement les efforts consentis pour le développement⁵².

Pour pallier à ces menaces, le gouvernement du Sénégal a défini une nouvelle vision politique dénommée le Plan Sénégal Émergent (PSE). Face au contexte critique de changement climatique, ce référentiel politique (PSE) cible prioritairement, dans le cadre de la relance de l'économie nationale, des secteurs à la fois vulnérables et névralgiques tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, etc. Dans le cadre de l'opérationnalisation de cette vision stratégique, un paquet de projets et programmes a été élaboré dont les plus phares restent le PRACAS, le PNDE, le PUMA, le PUDC, entre autres.

⁵² Rapport National de Développement Humain au Sénégal, 2009.

Ce dernier, mis en œuvre depuis 2015, est un programme quinquennal dont l'objectif premier a été la réduction des inégalités sociospatiales, économiques et de genres fortement pesants en milieu rural. Cependant, ce programme trouve toute sa pertinence en ce contexte climatique de vulnérabilité et de déficit d'infrastructures de base qui entravent le développement socioéconomique harmonieux recherché par le gouvernement. Fort de ce constat, destiné uniquement aux zones rurales, le PUDC a fourni des infrastructures et des équipements socio-économiques.

Ce papier interroge ainsi le rapport entre changement climatique, action publique et agriculture surtout si l'on sait que le PUDC a procédé à la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base et notamment de forages couplés à des périmètres maraichers.

La méthodologie est essentiellement qualitative. Les données utilisées sont issues de matériaux discursifs issus d'entrevues (individuelles et groupées), mais aussi d'éléments d'observation (directe) réalisées entre mars et avril 2021.

Partant d'éléments de contextes et surtout de données empiriques, cet article interroge la prise en compte de la dimension environnementale dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) en mettant un accent sur l'impact sur l'activité agricole dans le village de Bouliéry Ndioloffène qui est bénéficiaire du programme.

Concrètement, il s'est agi d'analyser les performances économiques, mais aussi des contraintes environnementales de l'agriculture sénégalaise, de rendre compte de l'état des politiques publiques en rapport avec l'agriculture et d'analyser la pertinence du programme compte tenu des besoins spécifiques des communautés rurales et enfin de rendre compte du PUDC comme un dispositif de renforcement de l'activité agricole dans un contexte climatique précaire.

1. Agriculture sénégalaise : performances économiques et contraintes climatiques

L'Afrique connaîtra une augmentation du stress sur les ressources en eau, une diminution de la productivité des cultures, des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire (GIEC, 2007, Aguiar, 2009, Kamara, 2013). Cette situation entraîne des risques agricoles complexes pour des populations locales vulnérables non souscrites en assurances agricoles. Les effets du changement climatique impactent différemment les régions du globe ainsi que les communautés humaines selon suivant les générations, les âges, les classes sociales, les revenus, les activités et le genre.

Pour le GIEC (2007) :

« La poursuite du réchauffement climatique de la planète suscite une inquiétude croissante pour le climat futur de la région, étant donné que la population du Sahel accuse une forte dépendance vis-à-vis de l'agriculture, et que le changement climatique risque de modifier profondément les ressources en eau disponibles »⁵³.

Les résultats après modélisation prédisent des pertes de rendements agricoles mondiaux de 2% par décennie en moyenne au cours du XXI^e siècle. Les travaux récents menés par les climatologues⁵⁴ de l'IRD avancent que les impacts des changements climatiques seront plus significatifs en Afrique, où les rendements pourraient chuter de 20 % à l'ouest du Sahel. Situé dans la région Sahélienne, « le Sénégal est l'un des pays les plus vulnérables aux aléas climatiques » (Sène et al., 2016).

Au Sahel, « L'agriculture pluviale couvre 93% des terres cultivées ». L'agriculture constitue le poumon de la vie économique du Sénégal dont 72% des ménages y dépendent. « Elle occupe environ 12% du territoire national et contribue à hauteur de 8% à la formation du Produit Intérieur Brute (PIB) » (L. Samaké, 2014 :9).

Elle constitue le principal secteur pourvoyeur d'emploi, puisque près de 70% de la population active y travaille. Le poids de l'agriculture dans le secteur primaire est passé de 41% en 2007 à 64% en 2017⁵⁵. Cependant, même si la productivité agricole connaît une amélioration, le secteur fait face à plusieurs contraintes de divers ordres.

Le lien entre les changements climatiques, l'agriculture et le genre est explicite. Les chocs climatiques, en affectant les paramètres du climat, entraînent une baisse des rendements agricoles et la paupérisation des acteurs du secteur qui y sont fortement dépendants. La baisse de la production agricole est intimement liée à :

« La baisse est considérablement liée : i) à la baisse de la pluviométrie (d'environ 35 à 45% au Nord et de 20 à 25% au Sud avec un raccourcissement de la durée de la saison des pluies) ; ii) et à la baisse de la fertilité des sols liée aux mauvaises pratiques agricoles » (L. Samaké, 2014 :10).

La vulnérabilité des secteurs porteurs de l'économie du Sénégal pose le débat sur la nécessité d'une intervention publique holistique, basée sur la fourniture d'infrastructures socio-économiques pour la formation d'une croissance économique durable et soutenue (A. Zakane, 2009). Face à cette situation, le gouvernement du Sénégal a développé un ensemble de programmes pour renforcer les territoires vulnérables. À cet égard, le

⁵³ GIEC, 2007, cité par Mballo, 2022: 15).

⁵⁴ Janicot et al., (2019).

⁵⁵ MAER, 2021.

dispositif d'intervention du PUDC a été mise en œuvre comme dispositif de renforcement des communautés vulnérables à faire face aux tensions et perturbations causées par les chocs climatiques et environnementaux.

2. Dispositif politique de renforcement de l'agriculture : L'état des politiques publiques agricoles

Dans l'histoire, plusieurs politiques et stratégies agricoles nationales se sont succédé depuis l'accession du Sénégal à la souveraineté nationale. Les étapes ci-dessous sont les plus marquantes (PRACAS :

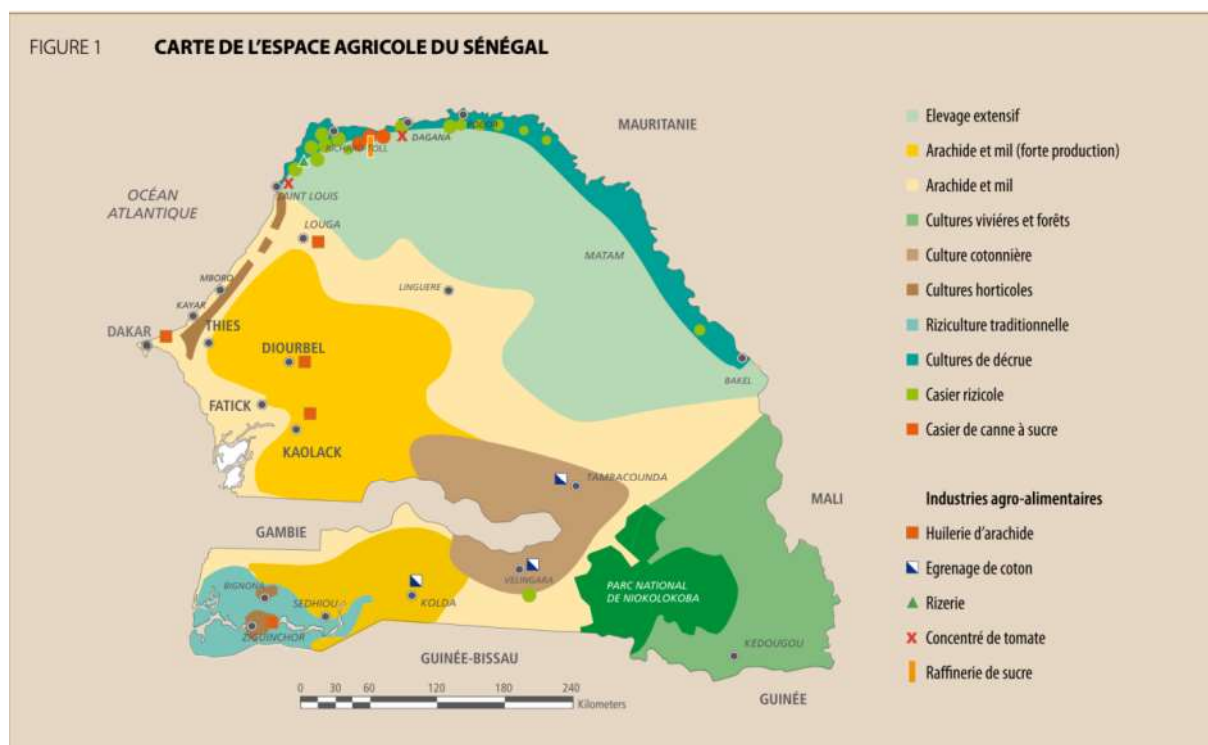
- Avant 1958, durant la période coloniale, l'accent a été mis sur la promotion de la monoculture de l'arachide ;
- De 1958 à 1964, les politiques mises en œuvre étaient centrées sur l'animation rurale et le développement des coopératives ;
- De 1965 à 1979, l'adoption a privilégié la mise en place par zone écologique des sociétés régionales de développement rural (SRDR) ;
- De 1979 à 1997, l'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole (NPA) et du programme d'ajustement structurel du secteur agricole (PASA) ont débouché sur la libération accélérée du secteur agricole ;
- De 1998 à 2012, plusieurs stratégies et programmes ont été mis en œuvre.

Malgré les performances acquises, ces politiques agricoles notées entre 2000 et 2012 sont plutôt caractérisées par une forte incohérence stratégique : les visions affichées ont été basées sur de grands objectifs, mais elles ont souvent été moins réalistes (Oya et Bâ, 2012). La plupart de ces documents comme le premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 1) ont : « *mis l'accent sur la nécessité de lutter contre la pauvreté et l'exclusion particulièrement en milieu rural, où la population est constituée principalement d'agriculteurs* » « (ibidem).

Ainsi, en 2004, le Gouvernement a défini une nouvelle vision fondée sur le développement Agro-Sylvo-Pastoral traduite dans la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) pour la période 2004-2024. Conscient de la place de l'agriculture dans le développement, le Plan de Retour vers l'Agriculture (REVA) a été mise sur pieds en 2006 pour stimuler les vagues de migration clandestines (ibid). Après la crise de 2008, la GOANA a été élaborée dans le but de relever le défi de la sécurité alimentaire et de produire en abondance.

La politique agricole du Sénégal est guidée par le Plan Sénégal Émergent (PSE) et s’inscrit sur l’Axe 1 : Transformation structurelle de l’économie et croissance. Pour opérationnaliser cette vision et faire jouer à l’agriculture son rôle dans la croissance de l’économie, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, le Gouvernement a mis en place le Programme National d’Investissement Agricole (PNIA).

« Le PNIA est un ensemble de programmes nationaux prioritaires d’investissements agricoles en cohérence aux priorités définies dans la LOASP en programmes spécifiques d’une durée déterminée visant à la réalisation des objectifs définis dans le Programme Détaillé de Développement de l’Agriculture Africaine (PDDAA), qui est en conformité avec les priorités de la Politique Agricole de la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (ECOWAP) au niveau sous régional. »⁵⁶



3. Le PUDC : une réponse à une demande sociale dans le territoire de Bouliéry Ndioloffène

Nous nous intéressons ici à la méthodologie appliquée dans l’identification des besoins dans les sites d’intervention du PUDC et notamment dans le village de Bouliéry Ndioloffène et ce, pour rendre compte de la pertinence de l’intervention du PUDC compte tenu des besoins des populations. Surtout que ce programme, en cohérence

⁵⁶ Document du PRACAS, 2014 : 17.

avec le PSE qui le soutient, cherche à relever les défis relatifs à une amélioration durable des conditions de vie de la population sénégalaise et notamment des populations rurales.

La démarche d'identification des besoins dans le cadre du PUDC a été effectuée à trois niveaux ou échelles et par différents acteurs. Le premier niveau a concerné une collecte de données effectuée de manière informelle par l'actuel président de la république, M. Macky Sall lors de la campagne préélectorale de 2012. En clair, la première liste de besoins constitue une liste de promesses préélectorales. Un croisement de la base de données des réalisations du PUDC fourni par le PNUD (maîtrise d'ouvrage), de l'itinéraire politique du président actuel durant cette période et les discours des acteurs locaux quant aux promesses faites par le président Macky Sall, alors candidat à la présidentielle laisse facilement croire que le PUDC est avant tout un projet politique.

Le deuxième niveau a été effectué par le même acteur disposant désormais d'un autre statut (celui de président de la république) et assisté dans cette tâche par l'administration publique sénégalaise. Cette étape a mobilisé les acteurs territoriaux notamment des maires de communes et de leur délégation. Un diagnostic stratégique a été réalisé par ces acteurs qui ont suite à un séminaire ont soumis des listes de besoins de leurs communes à l'autorité centrale.

La dernière phase a été réalisée par l'équipe de terrain du PUDC qui réalisait des diagnostics au niveau des communes avec la mobilisation de leaders associatifs et de chefs coutumiers. Par contre, suffirait-elle pour affirmer que l'identification des besoins dans le cadre du PUDC s'est appuyée sur une analyse détaillée des contextes ? Par rapport à cette interrogation, nos données et informations nous confortent à répondre par la négative. Mais, la recherche pourrait être beaucoup plus poussée par rapport à cette question. Voilà une perspective de recherche !

On peut pourtant lire dans le document de projet que le choix des zones d'intervention du programme s'est fait sur la base de la cartographie de la pauvreté et de l'accès aux infrastructures socio-économiques de base. Cette approche a permis dans les faits d'identifier des localités éloignées, enclavées et jadis souvent déshéritées des politiques, projets et programmes. L'objectif de celle-ci a été le soutien de l'économie de ces zones à travers leur désenclavement et le soutien au développement des activités génératrices de revenus à travers la mise en place de pistes de production et de mobilité, l'accès à l'eau et à l'électricité et le renforcement des équipements de transformation post-récoltes surtout si l'on sait que l'agriculture constitue la colonne vertébrale de l'économie sénégalaise (elle représente 17% du PIB national en 2017).

Cette approche intégrée et systémique dans la combinaison et la valorisation économique des infrastructures et équipements sur 2/3 de l'ensemble du territoire sénégalais fait à la fois l'originalité et l'innovation du programme. Elle vise globalement l'amélioration des conditions et milieux de vie, des habitudes et des comportements et la réduction des inégalités entre les territoires et entre les genres.

L'indicateur de développement économique a été complété par « *une approche par la demande en prenant en compte dans son ciblage des localités ayant exprimé un besoin d'assistance* ». Cette approche par la demande avait pour principal objectif la réponse aux « *préoccupations prioritaires réelles des populations* » (PUDC, 2017) et fait référence aux commandes (expressions de besoins) effectuées par les maires auprès du PUDC ou de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) pour permettre à leur collectivité de bénéficier de l'intervention.

Le choix final des sites d'intervention du PUDC constitue le résultat de la mise en cohérence des données collectées lors de la campagne présidentielle du président Macky Sall en 2012, des données issues de la cartographie de la pauvreté et de l'accès aux infrastructures socio-économiques de base et des besoins exprimés par les populations locales à travers leurs élus (maires).

L'identification des besoins dans le cadre du PUDC a ainsi obéi à un processus continu ponctué par trois phases majeures et a mobilisé l'autorité centrale, l'équipe du PUDC, des acteurs territoriaux et les populations locales. Néanmoins, le processus d'identification est continu et s'effectue de manière désorganisée avec un jeu d'acteurs des plus complexes.

Pour ce qui est de Bouliéry Ndioloffène, les habitants du village ont toujours été confrontés à un problème d'accès à l'eau potable. Le seul puit trouvé à Bouliéry Ndioloffène a, selon les enquêtés, une profondeur de 110 m et a été construit en 1957. L'eau du puit étant boueuse et salée et était destinée à la consommation domestique. Un enquêté nous rapporte d'ailleurs que :

« Avant le forage, il n'y avait qu'une borne-fontaine qui a remplacé le seul puit dont disposait le village depuis 2001. Surtout que l'eau du puit était très salée. Le bétail était généralement déplacé dans les villages environnants pour leur abreuvement parce que la borne-fontaine ne pouvait pas subvenir aux besoins des ménages et de l'abreuvement du bétail ».

La réalisation d'une étude diagnostique a permis de forer un château d'eau dans des aquifères non salés. Le même enquêté rajoute que : « *Les femmes se levaient à 04h du matin pour puiser de l'eau. Elles puisaient de l'eau pour tous les membres du ménage, pour*

boire, cuire des aliments, faire le linge, se doucher et pour l'abreuvement des animaux domestiques ».

Depuis 2018, grâce à l'accès optimal à de l'eau potable avec l'installation d'un forage par le PUDC et l'initiation d'un périmètre maraîcher communautaire (qui n'est pas encore fonctionnel), l'activité maraîchère s'est beaucoup développée avec la mise en place de périmètres individuels et/ou familiaux.

4. Le PUDC : un dispositif de renforcement de l'activité agricole à Bouliéry Ndioloffène

La variabilité pluviométrique (phases déficit et des phases d'excédent) a fini par rendre vulnérable le secteur agricole sénégalais (Faye, 2018) surtout dans le centre du pays où l'agriculture sous pluie a pendant longtemps dominé comme activité économique. La récurrence des phases de déficits pluviométriques cette dernière décennie impacte négativement la disponibilité des eaux de surface et renforce les difficultés d'accès aux eaux souterraines.

Les ressources en eau sont aussi soumises à d'autres types de vulnérabilités liés aux activités humaines telles que l'accroissement démographique qui exerce une pression sur la ressource, la pollution des eaux du fait des rejets des eaux usées agricoles ou industrielles, l'aménagement du territoire qui est mal appliqué, etc. (Ndiaye, 2008). Cet ensemble de vulnérabilités conjuguées a fini d'engendrer des incidences néfastes sur les moyens d'existence qui se traduisent par une aggravation des problèmes d'accès à l'eau.

Une des ambitions du PUDC est de régler définitivement ce problème urgent de disponibilité, mais aussi de qualité de ce liquide précieux surtout dans les zones rurales. Son intervention a impliqué le couplage, dans bien de villages, de forages à des périmètres maraîchers. Le village de Bouliéry Ndioloffène bénéficiaire de ce type d'infrastructures.

L'accès à l'eau et l'initiative de périmètre maraîcher communautaire ont des effets positifs sur l'activité agricole malgré quelques manquements dans le Partenariat Public-Privé (PPP) avec comme conséquence une gestion déficiente de la ressource eau.

4.1. L'activité maraîchère comme moyen de renforcement de l'économie locale à Bouliéry Ndioloffène

La pratique de l'activité maraîchère à Bouliéry Ndioloffène a eu comme effet direct une plus grande stabilité socio-économique des populations de Keur Baba du fait de l'inversion des tendances à la migration saisonnière et à l'exode rurale des jeunes. En effet, des jeunes jadis pratiquant la migration saisonnière et travaillant dans les grands

centres urbains (principalement Dakar et Touba) comme menuisier, « *maketman* », marchand ambulant, transporteur, etc. s'inscrivent progressivement dans des stratégies résidentielles de retour pour saisir les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat qu'offre l'activité maraichère. D'ailleurs celle-ci est pratiquée en majorité par les jeunes hommes assistés par la famille qui constitue la première main-d'œuvre complétée par une main-d'œuvre externe saisonnière (journalière et commis agricoles). On se retrouve ici dans le modèle de l'entreprise familiale agricole.

Les effets directs peuvent être appréhendés en termes de génération de revenus supplémentaires pour les ménages et de création d'emplois liés à l'exploitation des parcelles (ouvriers) et d'activités génératrices de revenus connexes à l'activité maraichère telles que le transport et le commerce. Aussi, on note une forte solidarité entre les générations (jeunes et vieux) et entre les genres (homme-femme) dans la commercialisation des produits issus des jardins maraichers. Les hommes commercialisent à grande échelle dans les centres urbains et les femmes à une échelle plus réduite à travers des tables de fortune et dans les villages environnants. Il en ressort une connexion plus intense de Keur Baba aux villages environnants et aux grands centres urbains (Dakar et Touba) où les produits issus de l'activité maraichère sont écoulés. On note un maintien et un renforcement de la division genrée des rôles, responsabilités et statuts entre les hommes et les femmes.

En effet, le forage et le périmètre maraicher communautaire ont constitué des dispositifs de renforcement de l'activité agricole et notamment de la culture maraichère, des sources de diversification des revenus des ménages ruraux avec la culture maraichère surtout en période de saison sèche, mais aussi de création d'emploi et de renforcement de l'entrepreneuriat local.

Par ailleurs, l'intervention du PUDC a permis de renforcer les solidarités entre les genres notamment dans l'exploitation des périmètres maraichers. Elle n'a toutefois pas eu d'impact considérable sur le positionnement social des femmes et des hommes. La configuration traditionnelle des rôles et statuts de genres reste la même. Elle fait de l'homme le chef de ménage, celui qui prend toutes les décisions relatives au ménage et à ses membres. La femme arrive en seconde position derrière l'homme (père, époux ou frère). Elle ne possède pas de terres, pas toujours de champs et pas de pouvoir de décision quant aux biens et revenus du ménage et/ou de la famille.

D'ailleurs, l'absence de leadership féminin sur le plan communautaire s'explique par la dominance du modèle patriarcal renforcé par les traditions et la prégnance de la religion musulmane qui légitime la position de l'homme dans la sphère publique, productive et marchande et celle de la femme dans la sphère domestique et reproductive. En fait, les femmes disposent de la possibilité d'avoir des activités

entrepreneuriales dans le village et les environs, leur mobilité étant soumise à l'appréciation et à l'autorisation de leurs maris.

4.2. Les manquements de l'opérationnalisation du volet hydraulique rurale : Gestion déficiente de la ressource eau ou limite (s) du Partenariat Public-Privé (PPP)

Le volet Hydraulique rurale du PUDC a impliqué dans la conception comme dans la mise en œuvre le couplage, dans bien de villages, de forages à des périmètres maraichers. Bouliéry Ndioloffène, un village situé dans le centre du pays, a ainsi bénéficié de l'intervention du PUDC et en termes d'infrastructures, d'un forage couplé d'un périmètre maraicher (5ha). La gestion des deux n'est toutefois pas la même. Le forage a été, après réception par l'Office des Forages Ruraux (OFOR), confié par ce dernier et à travers le Partenariat Public-privé à l'entreprise AQUATECH. Ce concessionnaire détient les droits d'exploitation, de gestion et de développement tout en étant tenu d'assurer une représentation et une participation des populations locales bénéficiaires directes de l'infrastructure. La gestion du forage par le concessionnaire AQUATECH connaîtra toutefois des dysfonctionnements qui ont pour noms : la récurrence des pannes et les retards dans les délais de dépannage, le manque de communication avec les bénéficiaires, la frustration des populations et avec comme conséquences la récupération du forage avec un retour à la gestion par les communautés locales à travers l'ASUFOR.

Cela pose la question du fonctionnement du Partenariat Public-Privé notamment à Bouliéry Ndioloffène compte tenu des frustrations notées au niveau des populations et de la fonctionnalité du suivi post-transfert. Ce dernier, assuré dans chaque région par un comité de suivi de la mise en œuvre du PUDC et constitué des collectivités locales et des acteurs locaux, a pour mission d'effectuer le suivi des activités sur le terrain et d'assurer la synergie et le partage d'informations avec tous les acteurs.

L'objectif de la mise en place de périmètres maraichers communautaires par le PUDC a été de servir de site d'expérimentation pour la diversification et la valorisation des variétés culturales adaptées selon les zones écogéographiques du pays et l'alternance des saisons. Elle vise également la diversification des sources de revenus des ménages ruraux indépendamment des cultures de subsistance et notamment en saison sèche. Cette mise en place de périmètres maraichers communautaires s'avère une innovation majeure dans la mesure où certaines localités du centre, du fait du manque d'eau, ne pratiquaient que l'agriculture sous pluie. Or, cette dernière connaît des contraintes renforcées de plus en plus par l'impact négatif des changements climatiques appréciable à partir des variabilités climatiques extrêmes de ces dernières années. En effet, la saison des pluies au Sénégal est depuis quelques années caractérisée par une

variabilité pluviométrique (phases déficit et des phases d'excédent) qui a fini par rendre vulnérable le secteur agricole sénégalais (Faye, 2018).

L'expérience de terrain nous a permis d'observer la non-fonctionnalité du périmètre maraicher de Bouliéry Ndioloffène du fait des installations en cours sur le site. On retrouve toutefois plusieurs périmètres maraichers émanant d'initiatives individuelles qui se sont inspirées des périmètres du PUDC. L'éclosion de ces initiatives a été rendue possible grâce à la disponibilité de l'eau avec l'installation du forage.

Conclusion

Cet article a porté sur le rapport entre changement climatique, action publique et agriculture en partant de l'intervention du PUDC dans le village de Bouliéry Ndioloffène (commune de Taïf) au Sénégal. Ce programme a procédé à la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base et notamment de forages couplés à des périmètres maraichers. Ce travail interroge ainsi la prise en compte de la dimension environnementale dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) en mettant un accent sur l'impact sur l'activité agricole dans le village de Bouliéry Ndioloffène qui est bénéficiaire du programme.

Partant à la fois d'éléments de contextes et de données empiriques, ce papier s'est attelé à analyser les performances économiques et des contraintes environnementales de l'agriculture. Il s'est ensuite employé à rendre compte de l'état des politiques publiques en rapport avec l'agriculture et d'analyser la pertinence du programme compte tenu des besoins spécifiques des communautés rurales. Enfin, les effets transformateurs du programme sur le sous-secteur de l'agriculture ont permis de rendre compte du PUDC comme un dispositif de renforcement de l'activité agricole à Bouliéry Ndioloffène dans un contexte climatique précaire.

Références bibliographiques

- AGUIAR Lazar Augustin A., 2009. *Impact de la vulnérabilité climatique récente sur les écosystèmes des Niayes du Sénégal entre 1950 et 2004*, Thèse de doctorat en sciences de l'environnement, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, 208 pages.
- DIONE Geneviève., 2023. « *L'entrepreneuriat féminin en contexte de vulnérabilité environnementale : l'intervention du PUDC dans les villages de Médina Mountaga, de Bouliéry Ndioloffène et de Thiamène Sanghap* », Thèse de Sociologie du développement, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 380p.
- GIEC, 2007. Bilan 2007 des changements climatiques : Rapport de synthèse, Genève, Suisse, 103 pages. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ar4_syr_fr.pdf.

- KAMARA Saliou., 2014. *Développements hydrauliques et gestion d'un hydrosystème largement anthropisé : le delta du fleuve Sénégal*, Thèse de doctorat en Géographie, Université D'Avignon et Des Pays de Vaucluse, 472. https://theses.hal.science/tel-00965106/file/ThA_se_Saliou-Kamara_Version-dA_finutive.pdf.
- MBALLO Coly., 2022. *Variabilité climatique et vulnérabilité des populations : Analyse des interventions du PUDC dans le Pôle Nord du Sénégal*, Mémoire de Master en Géographie, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), 153 pages.
- OYA Carlos et BA Cheikh Oumar., 2013. *Les politiques agricoles 2000-2012 : entre volontarisme et incohérence*, 30 pages. <https://eprints.soas.ac.uk/16799/1/04Oya-Ba130131%20proof.pdf>.
- République du Sénégal, 2014, *Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise*, 112 pages.
- République du Sénégal, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural, 2021. *Projet de feuille de route du Sénégal pour le sommet mondial sur Les systèmes alimentaires durables*, <https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/09/Feuille-de-route-du-senegal-SENEGAL24072021-TMD-1.pdf>
- SAMAKÉ Lamine., 2015. *Politiques et mesures d'accompagnement de l'agriculture familiale dans un contexte de changements climatiques : Analyse des perceptions des exploitations agricoles au Sénégal*, Mémoire de fin d'études, spécialité Économie Rurale, Université de Thiès, 93 pages.
- SÈNE Abdourahmane et CODJA Claude. 2016. *Dynamiques de l'aménagement du territoire et inégalités sociospatiales au Sénégal*, 18 pages.
- TOP Arame., 2014, « *Évolution des systèmes de production dans un contexte de changement climatique et de migration et effet de genre dans les trois zones écogéographiques de la région de Matam au Sénégal* », thèse de doctorat de sociologie, Université Toulouse 2 le Mirail en cotutelle avec Université Gaston Berger de Saint-Louis, 556p.
- ZAKANE Ahmed., 2009. *L'impact des dépenses d'infrastructures sur la croissance en Algérie. Une approche en séries temporelles multivariées (VAR)*. *Les cahiers du CREAD n° 89/2009*, 23 pages.